



Vue d'ici : Côte d'Or

■ Vous sur le terrain



Dans une entreprise, le risque chimique doit être évalué pour réaliser le document unique.

Dans ce cadre, le SST BTP 21 a accompagné la SARL LEONARD de Châtillon Sur Seine, spécialisée en peinture-plâtrerie. Le chef d'entreprise s'est aidé d'un outil gratuit de l'OPPBT mis en ligne sur www.preventionbtp.fr.

En premier lieu, il est nécessaire d'inventorier les produits utilisés avant de collecter les Fiches de Données de Sécurité auprès des fournisseurs. Ensuite, il faut estimer le risque pour chaque agent chimique dangereux afin de mettre en œuvre un plan d'actions adapté. Enfin les actions sont évaluées pour juger de leur efficacité.

Parmi les axes de solutions, le SST BTP 21 a sensibilisé au risque chimique les 5 salariés de la SARL LEONARD. L'objectif était de leur permettre d'acquérir des réflexes de prévention dans leur quotidien professionnel et personnel.

■ Votre service à vos côtes

Seirich : un nouvel outil d'évaluation du risque chimique en ligne

Le risque chimique est complexe et difficile à appréhender. Pour aider les PME et les TPE, l'INRS et ses partenaires ont développé, l'outil d'évaluation du risque chimique Seirich.



Destiné aussi bien aux chefs d'entreprise, responsables QHSE, médecins, services de santé au travail ainsi qu'aux chimistes, toxicologues, spécialistes des risques chimiques, il leur permet de s'informer sur les produits chimiques et de repérer les plus dangereux.

La démarche comprend 4 étapes : un inventaire, l'analyse de l'utilisation des produits chimiques, l'évaluation des risques et un plan d'action. 3 niveaux d'expertise sont proposés pour s'adapter aux connaissances de l'utilisateur.

Cet outil est gratuit et téléchargeable sur le site www.seirich.fr. Les données sont enregistrées par l'utilisateur sur son ordinateur et restent confidentielles. Pour de plus amples informations, vous trouverez une vidéo explicative sur <http://www.inrs.fr/actualites/seirich-outil-risque-chimique-en-ligne.html>.

VOTRE SERVICE DE SANTÉ :



3 rue René Char
21000 DIJON

☎ 03 80 73 92 00

✉ accueil@sstbtp21.fr

www.sstbtp21.fr

À noter dans votre agenda

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 19 mai 2016

A la Chambre des Métiers et
de l'Artisanat de Côte d'Or

JOURNÉE SÉCURITÉ 2016

Secteurs d'Auxonne, Genlis,
Pontallier-sur-Saône

Date à déterminer au 2^{ème} semestre

Vue d'ensemble

Thème du mois : Le risque chimique – l'identifier avant tout !

Peintures, solvants, ciments, poussières de bois, amiante... Le risque chimique est omniprésent mais méconnu. Il peut pourtant provoquer des brûlures, des irritations et, à plus long terme, des allergies, des cancers. Apprenez à identifier facilement les risques liés aux produits chimiques que vous utilisez et à les évaluer !

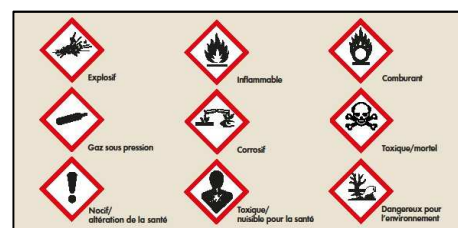
L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics, enrichit son espace e-prevention d'un outil d'évaluation du risque chimique. Ce nouveau service s'appuie sur le logiciel Lara-BTP. 100 % simple et gratuit, l'outil en ligne propose un parcours en 3 étapes.

Pour réaliser votre évaluation, rendez-vous sur l'espace e-prevention du site: www.preventionbtp.fr, connectez-vous et :

1. Faites l'inventaire des produits chimiques que vous utilisez
2. Évaluez les risques par produit
3. Mettez en place un plan d'action de prévention

A vous de passer à l'action !

Rubrique réalisée avec **OPP BTP** et **Prévention BTP**
La prévention BTP



www.sistbtp.com

Prévention du risque chimique

La prévention du risque chimique passe par l'identification et la substitution des produits les plus dangereux pour la santé des salariés, notamment les produits cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR), même utilisés en petites quantités. L'analyse des fiches de données de sécurité (fiches relatives à la dangerosité du produit) est la première étape indispensable à l'évaluation du risque chimique qui doit être complétée par une analyse détaillée de la composition des produits et des conditions de leur utilisation. La notice de poste mentionnant les risques et les mesures de protection adaptées doit être établie : elle permet de rappeler les consignes aux salariés. L'équipe pluridisciplinaire des SISTBTP est présente pour conseiller et accompagner l'entreprise dans cette démarche. La formation des salariés ne doit pas être oubliée !



Dr Caroline MANET

Rubrique réalisée avec



www.gnmstbtp.org
www.forsapre.fr